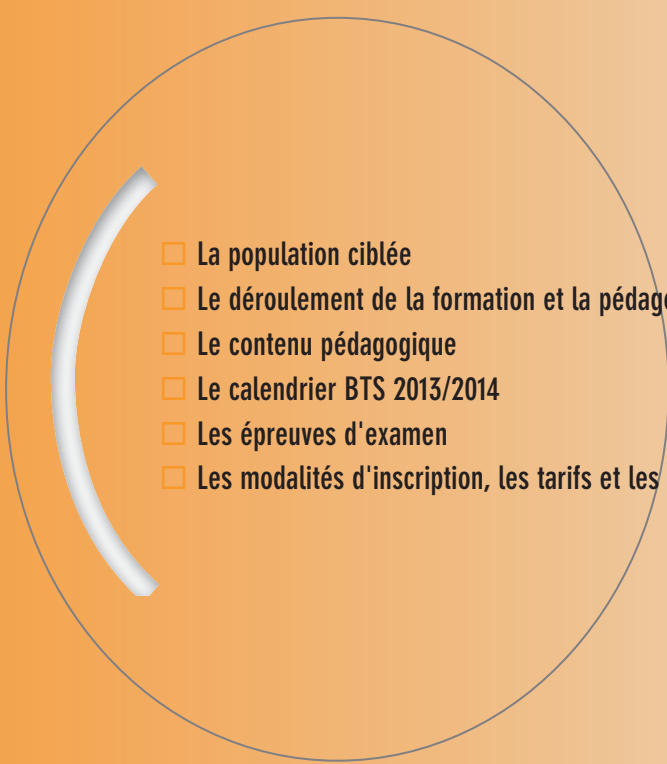


# BTS Banque

## Brevet de Technicien Supérieur

# 2013/2014

- 
- La population ciblée p 2
  - Le déroulement de la formation et la pédagogie mise en œuvre p 2
  - Le contenu pédagogique p 3
  - Le calendrier BTS 2013/2014 p 5
  - Les épreuves d'examen p 6
  - Les modalités d'inscription, les tarifs et les dates importantes p 7

## La population ciblée

Le BTS Banque est une formation « métier » au cœur de l'activité commerciale, dans la mesure où elle apporte une dimension opérationnelle aux collaborateurs.

Il permet ainsi à un large public de faire évoluer ses connaissances et ses compétences techniques dans un environnement professionnel en constante mutation.

Le BTS Banque s'adresse plus particulièrement aux collaborateurs qui exercent ou sont appelés à exercer les **métiers de chargé(e) de clientèle «particuliers»** ou de **chargé(e) de clientèle «professionnels»**.

L'option dédiée à la clientèle des professionnels a également pour vocation de préparer les futurs étudiants à l'ITB en leur apportant des connaissances indispensables à ce cursus.

Cette formation présente l'avantage d'offrir un dispositif doté d'une grande souplesse :

- > organisation en modules,
- > prise en compte du niveau initial des collaborateurs.

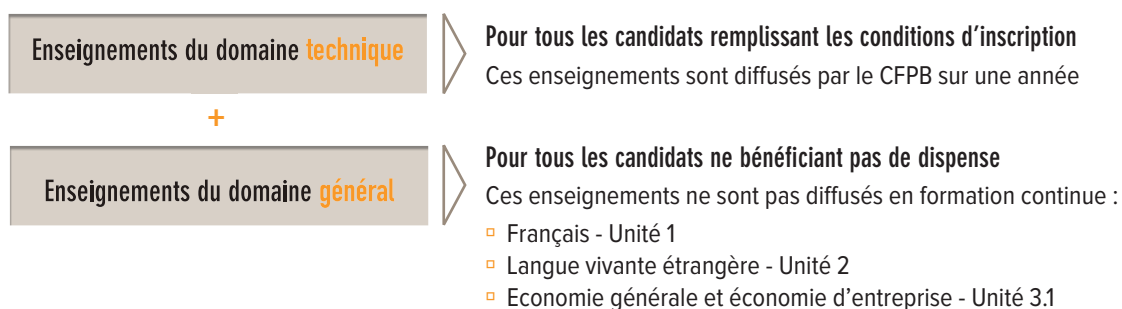
Elle peut être suivie dans une perspective diplômante ou qualifiante, selon le choix des établissements.

Eligible au Droit Individuel à la Formation (DIF), elle peut s'inscrire dans une période de professionnalisation.

## Le déroulement de la formation et la pédagogie mise en œuvre

La formation du BTS Banque est organisée du mois d'octobre au mois de mai.

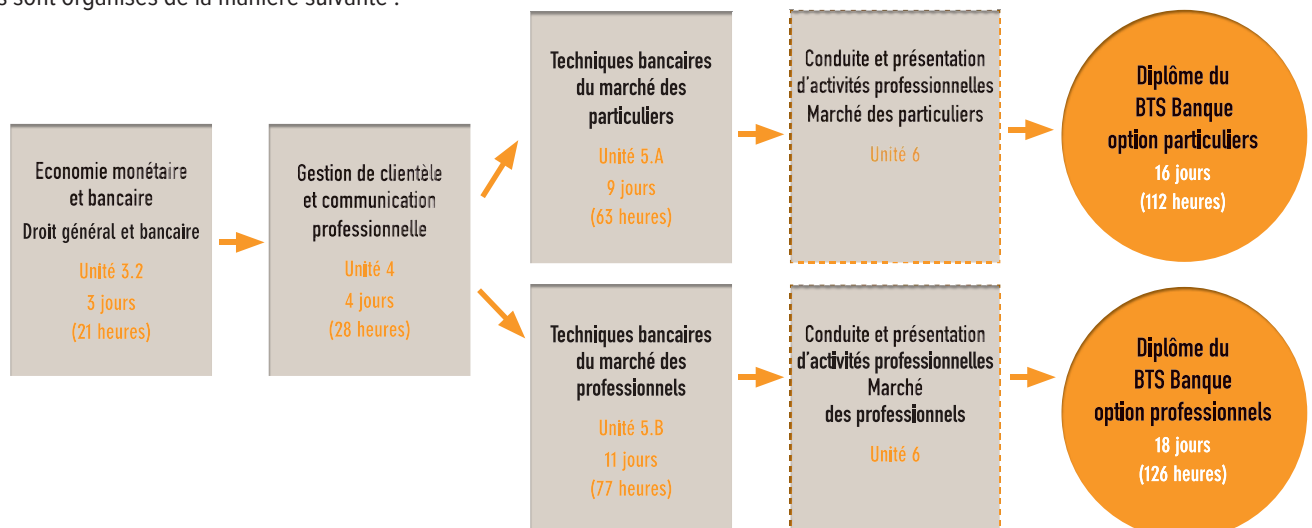
Le BTS Banque est constitué de 2 types d'enseignements :



### Les enseignements du domaine technique

Ils occupent une place prépondérante tant au niveau de la formation que des épreuves d'examen, ce qui constitue l'aspect professionnel de cette formation.

Ils sont organisés de la manière suivante :



## ● La pédagogie mise en œuvre

### ● Une pédagogie inductive, reposant sur des mises en situation professionnelle et comportant :

- ▶ des exercices pratiques - Exercices d'application permettant de valider l'assimilation des concepts et de mettre en œuvre les connaissances acquises,
- ▶ un partage d'expérience - Echanges entre les participants sur leurs pratiques professionnelles, les difficultés rencontrées, les réponses apportées,
- ▶ des mises en situation - Jeux de rôle entre les participants à partir de situations inspirées de leur contexte professionnel, afin de leur permettre de s'approprier des méthodes et un comportement.

### ● Une pédagogie nécessitant préalablement une préparation personnelle sur la base d'outils d'autoformation :

- ▶ des fascicules,
- ▶ des supports fournis pour chaque journée d'animation,
- ▶ le Campus numérique du CFPB :
  - des ressources pédagogiques complémentaires aux journées mises en ligne,
  - l'e-brp, plate forme de fiches thématiques en ligne, notamment pour les techniques bancaires, avec un crédit de 30 heures d'accès par apprenant.

### ● Une pédagogie orientée sur la réussite aux examens

- ▶ Avec des journées d'entraînement spécifiques et orientées épreuves.

## Le contenu pédagogique

	Unité de formation	Journée	Thèmes
U 3.2 3 jours	Économie monétaire et bancaire	J1	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les principes économiques fondamentaux</li> <li>● La zone euro</li> <li>● Les marchés de capitaux</li> <li>● Les institutions financières internationales</li> </ul>
	Droit général et droit bancaire	J2 et J3	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les notions juridiques de base</li> <li>● Le cadre juridique de l'activité bancaire</li> <li>● La connaissance du client</li> <li>● Les techniques juridiques appliquées à l'activité bancaire</li> <li>● La protection du consommateur</li> <li>● La mise à disposition de moyens de paiement</li> <li>● La protection de l'acheteur à crédit</li> <li>● Le traitement des difficultés de paiement des entreprises</li> <li>● La mise en œuvre du contrôle bancaire</li> </ul>
U 4 4 jours	Gestion de la clientèle et communication professionnelle	J1 à J4	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'analyse de marché</li> <li>● L'analyse du portefeuille clients</li> <li>● Le plan d'action commerciale</li> <li>● L'approche bancaire de l'acte de vente</li> <li>● L'approche bancaire de la négociation commerciale</li> </ul>
U 5A 9 jours	Techniques bancaires du marché des particuliers	J1 à J9	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La présentation du marché des particuliers</li> <li>● L'ouverture du compte et sa gestion</li> <li>● Les moyens de paiement</li> <li>● Les autres services proposés au client</li> <li>● Les produits bancaires d'épargne</li> <li>● Les produits d'assurance</li> <li>● Le marché financier et les produits financiers</li> <li>● Les crédits bancaires aux particuliers</li> <li>● La gestion des risques</li> <li>● La fiscalité des particuliers</li> </ul>

## Le contenu pédagogique (suite)

Unité de formation	Journée	Thèmes
<b>U 5B</b> 11 jours Techniques bancaires du marché des professionnels	J1 à J11	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La présentation du marché des professionnels</li> <li>• L'ouverture et la gestion du compte</li> <li>• Les produits et services bancaires</li> <li>• Les produits de placement</li> <li>• Les produits d'assurance</li> <li>• L'analyse économique et financière</li> <li>• Le financement du cycle d'exploitation</li> <li>• Le financement de l'investissement</li> <li>• La gestion des risques</li> <li>• La fiscalité des professionnels</li> </ul>

### remarque importante

#### Unité 6 - Conduite et présentation d'activités professionnelles

Elle couvre le champ des activités professionnelles exercées par les candidats et, de ce fait, ne donne pas lieu à des journées de formation spécifiques.

En revanche, le CFPB propose en option **une journée d'entraînement à l'examen** validant cette unité et portant sur la méthodologie de l'expression orale.

#### Unité 3.2 et Unité 4

Elles sont communes aux deux options.

Ainsi un collaborateur inscrit, au titre d'une année, à la formation de l'option «particuliers» suit l'enseignement des trois unités, U 3.2, U 4 et U 5.A dans le cadre du domaine technique et se présente aux épreuves d'examen correspondantes.

Lorsqu'il intègre ultérieurement la formation de l'option «professionnels», il bénéficie automatiquement de dispenses pour les unités U 3.2 et U 4 et ne s'inscrit qu'à la formation de l'unité U 5.B pour obtenir le BTS option «professionnels»\*. La durée de la formation est ainsi ramenée à 11 jours.

\* A la condition d'être titulaire du diplôme du BTS Banque option «particuliers». Le seul fait d'avoir suivi la formation ne permet pas de prétendre à l'obtention de dispenses.

### Les journées de soutien

Les journées de soutien ont pour objectif d'accompagner les collaborateurs se préparant aux épreuves du BTS Banque «particuliers» et «professionnels».

Ces journées sont proposées à la carte dans les délégations du CFPB ou peuvent être, selon les besoins, organisées en intra.

Un document d'information sur le calendrier et les tarifs de ces journées est diffusé en milieu d'année dès que les dates officielles des examens de l'Éducation Nationale sont communiquées.

Unité de formation	Module	Journée	Thèmes
<b>U 3.2</b> 2 jours	Économie monétaire et bancaire	J1	Entraînement aux épreuves écrites en 2 phases : <ul style="list-style-type: none"> <li>• phase 1 - traitement d'un sujet dans les conditions de l'examen</li> <li>• phase 2 - correction collective</li> </ul>
	Droit général et droit bancaire	J2	
<b>U 6</b> 1 jour	Conduite et présentation d'activités professionnelles : marché des particuliers OU Conduite et présentation d'activités professionnelles : marché des professionnels	J1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation à l'épreuve orale</li> <li>• Simulation de présentation à partir des travaux rédigés par les candidats</li> </ul>

# Le calendrier 2013/2014

septembre					octobre					novembre					décembre					janvier						
zone	A	B	C	EL	zone	A	B	C	EL	zone	A	B	C	EL	zone	A	B	C	EL	zone	A	B	C	EL		
D 1					M 1					V 1	La Toussaint				D 1					M 1	Jour de l'an					
L 2					M 2	U 3.2 - J1					S 2				L 2	U 5A - J5 <sup>1</sup>					J 2					
M 3					J 3	U 3.2 - J1					D 3				M 3	U 5A - J5 <sup>1</sup>					V 3					
M 4					V 4	U 3.2 - J1					L 4	U 5A - J3				M 4	U 5A - J5 <sup>1</sup>					S 4				
J 5					S 5	U 3.2 - J1					M 5	U 5B - J3				J 5	U 5A - J5 <sup>1</sup>					D 5				
V 6					D 6	U 3.2 - J1					M 6	U 5B - J3				V 6	U 5A - J5 <sup>1</sup>					L 6	U 5A - J6			
S 7					L 7	U 3.2 - J1					J 7	U 5B - J3				S 7	U 5A - J5 <sup>1</sup>					M 7	U 5B - J6 <sup>1</sup>			
D 8					M 8	U 5A - J2					V 8	U 5B - J3				D 8	U 5A - J5 <sup>1</sup>					M 8	U 5A - J6			
L 9					M 9	U 5B - J2					S 9	U 5B - J3				L 9	U 4 - J1					J 9	U 5B - J6 <sup>1</sup>			
M 10					J 10	U 5B - J2					D 10	U 5B - J3				M 10	U 4 - J1					V 10	U 5B - J6 <sup>1</sup>			
M 11					V 11	U 5B - J2					L 11	Armistice 1918					M 11	U 4 - J1					S 11	U 5B - J6 <sup>1</sup>		
J 12					S 12	U 5B - J2					M 12	Armistice 1918					J 12	U 4 - J1					D 12	U 5B - J6 <sup>1</sup>		
V 13					D 13	U 5B - J2					M 13	Armistice 1918					V 13	U 4 - J1					L 13	U 5B - J6 <sup>1</sup>		
S 14					L 14	U 3.2 - J2					J 14	Armistice 1918					S 14	U 4 - J1					M 14	U 4 - J2 <sup>1</sup>		
D 15					M 15	U 3.2 - J2					V 15	Armistice 1918					D 15	U 4 - J1					M 15	U 4 - J2 <sup>1</sup>		
L 16					M 16	U 3.2 - J2					S 16	Armistice 1918					L 16	U 4 - J1					J 16	U 4 - J2 <sup>1</sup>		
M 17					J 17	U 3.2 - J2					D 17	Armistice 1918					M 17	U 4 - J1					V 17	U 4 - J2 <sup>1</sup>		
M 18					V 18	U 3.2 - J2					L 18	U 5A - J4				M 18	U 4 - J1					S 18	U 4 - J2 <sup>1</sup>			
J 19					S 19	U 3.2 - J2					M 19	U 5B - J4				J 19	U 4 - J1					D 19	U 4 - J2 <sup>1</sup>			
V 20					D 20	U 3.2 - J2					M 20	U 5B - J4				V 20	U 4 - J1					L 20	U 4 - J2 <sup>1</sup>			
S 21					L 21	U 3.2 - J2					J 21	U 5B - J4				S 21	U 4 - J1					M 21	U 4 - J2 <sup>1</sup>			
D 22					M 22	U 3.2 - J2					V 22	U 5B - J4				D 22	U 4 - J1					M 22	U 4 - J2 <sup>1</sup>			
L 23					M 23	U 3.2 - J2					S 23	U 5B - J4				L 23	U 4 - J1					J 23	U 5A - J7			
M 24	U 5A - J1				J 24	U 3.2 - J2					D 24	U 5B - J4				M 24	Noël					V 24	U 5B - J7			
M 25	U 5B - J1				V 25	U 3.2 - J2					L 25	U 5B - J4				M 25	Noël					S 25	U 5B - J7			
J 26	U 5B - J1				S 26	U 3.2 - J2					M 26	U 3.2 - J3 <sup>1</sup>				J 26	Noël					D 26	U 5B - J7			
V 27	U 5B - J1				D 27	U 3.2 - J2					M 27	U 3.2 - J3 <sup>1</sup>				V 27	Noël					L 27	U 5B - J7			
S 28					L 28	U 3.2 - J2					J 28	U 3.2 - J3 <sup>1</sup>				S 28	Noël					M 28	U 5B - J7			
D 29					M 29	U 3.2 - J2					V 29	U 3.2 - J3 <sup>1</sup>				D 29	Noël					M 29	U 5B - J7			
L 30					M 30	U 3.2 - J2					S 30	U 3.2 - J3 <sup>1</sup>				L 30	Noël					J 30	U 5B - J7			
					J 31	U 3.2 - J2						U 3.2 - J3 <sup>1</sup>				M 31	Noël					V 31	U 5B - J7			

février					mars					avril					mai					juin						
zone	A	B	C	EL	zone	A	B	C	EL	zone	A	B	C	EL	zone	A	B	C	EL	zone	A	B	C	EL		
S 1					S 1					M 1					J 1	Fête du travail						D 1				
D 2					D 2					M 2					V 2							L 2				
L 3	U 5A - J8 <sup>2</sup>				L 3					J 3					S 3						M 3					
M 4	U 5B - J8				M 4					V 4					D 4						M 4					
J 5	U 5B - J8				M 5					S 5					L 5						J 5					
M 6	U 5B - J8				J 6					D 6					M 6						V 6					
V 7	U 5B - J8				V 7					L 7	U 4 - J4				M 7						S 7					
S 8	U 5B - J8				S 8					M 8	U 4 - J4				J 8	Victoire 1945						D 8				
D 9	U 5B - J8				D 9					M 9	U 4 - J4				V 9							L 9	Pentecôte			
L 10	U 5B - J9 <sup>2</sup>				L 10					J 10	U 4 - J4				S 10						M 10					
M 11	U 5B - J9 <sup>2</sup>				M 11					V 11	U 4 - J4				D 11						M 11					
M 12	U 5B - J9 <sup>2</sup>				M 12					S 12	U 4 - J4				L 12						J 12					
J 13	U 5B - J9 <sup>2</sup>				J 13					D 13	U 4 - J4				M 13						V 13					
V 14	U 5B - J9 <sup>2</sup>				V 14					L 14	soutiens				M 14						S 14					
S 15	U 5B - J9 <sup>2</sup>				S 15					M 15	soutiens				J 15						D 15					
D 16	U 5B - J9 <sup>2</sup>				D 16					M 16	soutiens				V 16						L 16					
L 17	U 5B - J9 <sup>2</sup>				L 17					J 17	soutiens				S 17						M 17					
M 18	U 5B - J9 <sup>2</sup>				M 18	U 5A - J9					V 18	soutiens				D 18					M 18					
M 19	U 5B - J9 <sup>2</sup>				M 19	U 5B - J10					S 19	soutiens				L 19					J 19					
J 20	U 5B - J9 <sup>2</sup>				J 20	U 5B - J10					D 20	soutiens				M 20					V 20					
V 21	U 5B - J9 <sup>2</sup>				V 21	U 5B - J10					L 21	Pâques					M 21					S 21				
S 22	U 5B - J9 <sup>2</sup>				S 22	U 5B - J10					M 22	Pâques					J 22					D 22				
D 23	U 5B - J9 <sup>2</sup>				D 23	U 5B - J10					M 23	Pâques					V 23					L 23				
L 24	U 5B - J9 <sup>2</sup>				L 24	U 5B - J11					J 24	Pâques					S 24					M 24				
M 25	U 5B - J9 <sup>2</sup>				M 25	U 5B - J11					V 25	Pâques					D 25					M 25				
M 26	U 5B - J9 <sup>2</sup>				M 26	U 5B - J11					S 26	Pâques					L 26					J 26				
J 27	U 5B - J9 <sup>2</sup>				J 27	U 5B - J11					D 27	Pâques					M 27					V 27				
V 28	U 5B - J9 <sup>2</sup>				V 28	U 5B - J11					L 28	Pâques					M 28					S 28				
					S 29	U 5B - J11					M 29	Pâques					J 29	Ascension						D 29		
					D 30	U 5B - J11					M 30	Pâques					V 30	Ascension						L 30		
					L 31	U 5B - J11					S 31	Pâques					S 31	Ascension								

jours de formation

soutiens (jours de préparation aux examens) - période prévisionnelle

vacances scolaires

1- Date du rendu de l'exercice de synthèse n° 1

2- Date du rendu de l'exercice de synthèse n° 2

## Les épreuves d'examens

### Les épreuves d'examen

L'Education nationale organise une session d'examen par an, en mai-juin.

Si les sujets proposés dans le cadre des différentes épreuves sont nationaux, l'inscription à l'examen relève de chaque Académie.

**Les candidats prennent en charge leur inscription auprès du Rectorat dont ils dépendent pour chaque unité qu'ils souhaitent présenter.**

Nous vous remercions de rappeler aux responsables hiérarchiques la **nécessité de rendre disponibles les collaborateurs inscrits aux journées de formation.**

En effet, des enveloppes horaires négociées avec l'Education nationale rendent également obligatoire la présence aux journées de formation.

**Toute absence ne reposant pas sur des raisons médicales dûment justifiées est de nature à compromettre l'inscription à l'examen.**

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des épreuves, domaine général et domaine technique, conduisant à l'obtention du BTS Banque.

	Epreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée
Domaine général	E1 - Français	U 1	3	écrite	4 h
	E2 - Langue vivante étrangère	U 2	1 1	écrite orale	2 h 20 mn
	E3 - Economie et droit <b>Sous-épreuve</b> Economie générale et économie d'entreprise	U3 U 3.1	2	écrite	3 h
Domaine technique	<b>Sous-épreuve</b> Economie monétaire et bancaire - Droit général et bancaire	U 3.2	3	écrite	4 h
	E4 - Gestion de la clientèle et communication professionnelle	U 4	1.5 1.5	orale écrite	30 mn* 2 h
	E5 - Techniques bancaires du marché des particuliers <b>OU</b> du marché des professionnels	U 5A U 5B	6	écrite	5 h
	E6 - Conduite et présentation d'activités professionnelles	U 6	3	orale	40 mn
	<b>EF2 - Epreuve facultative de certification professionnelle**</b>		1	écrite	3 h

\* précédée de 30 mn de préparation

\*\* L'Education Nationale a créé une épreuve facultative visant à l'obtention de la certification AMF (Autorité des marchés financiers). Pour aider les candidats à réussir cette épreuve, le CFPB propose un dispositif d'entraînement en e-learning décrit dans la rubrique "Certification et Vérification AMF" dans ce guide.

Pour valider la formation et se voir délivrer le diplôme du BTS Banque, les candidats éligibles doivent obtenir une moyenne minimum de 10/20 à l'ensemble des épreuves, les notes se compensant entre elles. Cette moyenne est calculée sur les seules notes des épreuves du domaine technique. Concernant l'épreuve facultative de certification professionnelle, seuls les points obtenus au delà de la moyenne viennent abonder le total final.

En cas d'échec, le candidat repasse obligatoirement les épreuves pour lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10 ; la note retenue sera la dernière obtenue.

#### Cas particulier :

Les candidats au BTS option "professionnels" ayant déjà obtenu leur BTS option "particuliers" ne présentent que les épreuves E5B – Techniques bancaires du marché des professionnels et E6 - Conduite et présentation d'activités professionnelles.

Ils devront obtenir une moyenne de 10/20 à l'ensemble de ces deux épreuves pour se voir délivrer le diplôme.

**Le bénéfice de la note obtenue à une unité peut être conservé 5 ans à compter de la date d'obtention (seules sont concernées les notes égales ou supérieures à 10 sur 20)**

## Les modalités d'inscription, les tarifs et les dates importantes

### ● Les dispenses accordées

Les dispenses permettent aux candidats de bénéficier d'un régime dérogatoire accordé par le biais d'une demande de positionnement effectuée au début du cycle d'études et portant sur l'aménagement du volume horaire.

#### ■ Diplômes dispensant de la **totalité des épreuves du domaine général** du BTS Banque

<b>BTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action commerciale</li> <li>• Agricole tertiaire</li> <li>• Animation et gestion touristique locale</li> <li>• Assistant de direction</li> <li>• Assistant de gestion PME PMI</li> <li>• Assistant secrétaire trilingue</li> <li>• Assurance</li> <li>• Commerce international</li> <li>• Communication des entreprises</li> <li>• Comptabilité et gestion</li> <li>• Comptabilité et gestion des organisations</li> <li>• Force de vente</li> <li>• Hôtellerie restauration</li> <li>• Informatique de gestion</li> <li>• Management des unités commerciales</li> <li>• Négociation relation client</li> <li>• Professions immobilières</li> <li>• Technico-commercial</li> <li>• Transport</li> <li>• Vente et productions touristiques</li> </ul>
<b>DUT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniques de commercialisation</li> <li>• Carrières juridiques</li> <li>• Gestion des entreprises et des administrations</li> <li>• Information et communication</li> <li>• Informatique</li> </ul>
<b>Titres universitaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DEUG/Licence/Maîtrise sciences économiques</li> <li>• DEUG/Licence administration économique et sociale</li> <li>• DEUG/Licence gestion</li> <li>• DEUG/Licence économie gestion</li> <li>• DEUG/Licence droit</li> <li>• Licence management et gestion des entreprises</li> <li>• Licence commercialisation de produits financiers</li> <li>• Licence professionnelle de banque</li> </ul>

#### ■ Diplôme dispensant des **épreuves de français et de langue vivante étrangère** du BTS Banque

<b>Titre universitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DEUG/Licence langue étrangère appliquée</li> </ul>
----------------------------	---

#### ■ Diplôme dispensant des **épreuves de français, d'économie générale et d'économie d'entreprise** du BTS Banque

<b>Titre universitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DEUST banque, organismes financiers et de prévoyance</li> </ul>
----------------------------	--

Pour bénéficier de ces dispenses, il est demandé à chaque candidat de justifier de l'obtention de son diplôme

### Attention

Il vous appartient de vérifier la détention de ce diplôme. En effet, chaque année, les services des examens constatent que certains candidats n'ont que le « niveau » et non le diplôme et rejettent l'inscription.

## Les conditions d'inscription et d'obtention du diplôme

### Etre titulaire d'un diplôme de formation initiale Bac + 2 minimum

#### ■ Deux cas à prendre en compte

- ▶ Candidats ayant un niveau de formation initiale supérieur ou égal Bac + 2 du secteur tertiaire et bénéficiant de dispense(s).

Le domaine général (U1 – Français, U2 – Langue vivante étrangère, U3.1 – Economie générale et Economie d'entreprise) est considéré comme acquis et validé.

⇒ Ils présentent uniquement les épreuves du domaine technique.

- ▶ Candidats ayant un niveau de formation initiale supérieur ou égal à Bac + 2 mais ne bénéficiant pas de dispense(s).

Ils doivent justifier de **3 ans minimum d'expérience professionnelle (à la date d'examen) dans le secteur bancaire**, sur un ou des postes en relation avec les enseignements du BTS Banque.

⇒ Ils présentent l'ensemble des épreuves, domaine général (en candidat libre) et domaine technique.

#### ■ Candidats ne remplissant pas ces conditions

- ▶ Collaborateurs ayant un niveau de formation initiale supérieur ou égal à Bac + 2 mais ne bénéficiant pas de dispenses et dont l'expérience professionnelle dans le secteur bancaire est inférieure à 3 ans à la date de l'examen :

- Il ne leur est pas possible d'obtenir le diplôme du BTS Banque, en l'état actuel de la réglementation.

- Ils peuvent suivre néanmoins la formation proposée en mode qualifiant et pourront passer les examens une fois l'ancienneté acquise.

- ▶ Collaborateurs ayant un niveau de formation initiale inférieur à Bac + 2

Il est préférable d'orienter les candidats vers la formation du BP Banque qui leur apportera une réponse adaptée à leur situation.

## Les possibilités de financement

Le coût de la formation du BTS Banque est finançable par la taxe d'apprentissage, tant au titre du quota que du hors quota (dans les catégories A et B, ainsi que, par règle du cumul, dans la catégorie C).

Les modalités d'imputabilité et de règlement sont précisées au verso des factures correspondantes.

## Les tarifs

Applicables en France métropolitaine

Tarifification en vigueur pour le cycle 2013/2014 sur la base d'un groupe de 18 participants minimum

Unités	Tarif/unité	Tarif/heure
U 3.2 – Economie monétaire et bancaire / Droit bancaire (3 J)	338,10 €	16,10 €
U 4 – Marketing, vente et négociation (4 J)	450,80 €	16,10 €
U 5.A – Techniques bancaires du marché des particuliers (9 J)	1 014,30 €	16,10 €
U 5.B – Techniques bancaire du marché des professionnels (11 J)	1 239,70 €	16,10 €

Tous ces prix s'entendent nets, ces prestations n'étant pas soumises à TVA, conformément aux dispositions de l'art. 261-4-4 A du Code général des Impôts.

Pour inscrire vos collaborateurs, nous vous invitons à télécharger le bulletin d'inscription sur notre site internet « [cfpb.fr](http://cfpb.fr) » sous la rubrique « diplômes délivrés par l'Etat » puis « BTS-banque/marché des particuliers ou marché des professionnels »



## ● Les dates importantes

Date limite d'inscription à la formation BTS particuliers	29 juin 2013
Date limite d'inscription à la formation pour les redoublants	30 juillet 2013*
Radiation** facturée à compter du	9 septembre 2013
Période de la formation	de septembre 2013 à avril 2014
Période d'inscription à l'examen	dates communiquées par les centres de cours (octobre – novembre 2013)
Journées de préparation à l'examen (en option)	avril 2014
Période de l'examen	mai – juin 2014

\* Compte tenu de la date de publication des résultats de la session d'examen 2013, les bulletins d'inscription concernant les redoublants, ceux des candidats admis au titre de l'option "Particuliers" et intégrant la formation du BTS Banque "Professionnels", ainsi que ceux des jeunes collaborateurs issus de BTS préparés en alternance peuvent être transmis jusqu'au 30 juillet 2013.

\*\* **Attention** : la date de radiation est celle à partir de laquelle le CFPB se réserve le droit de ne plus prendre en compte d'éventuelles demandes d'annulation.

